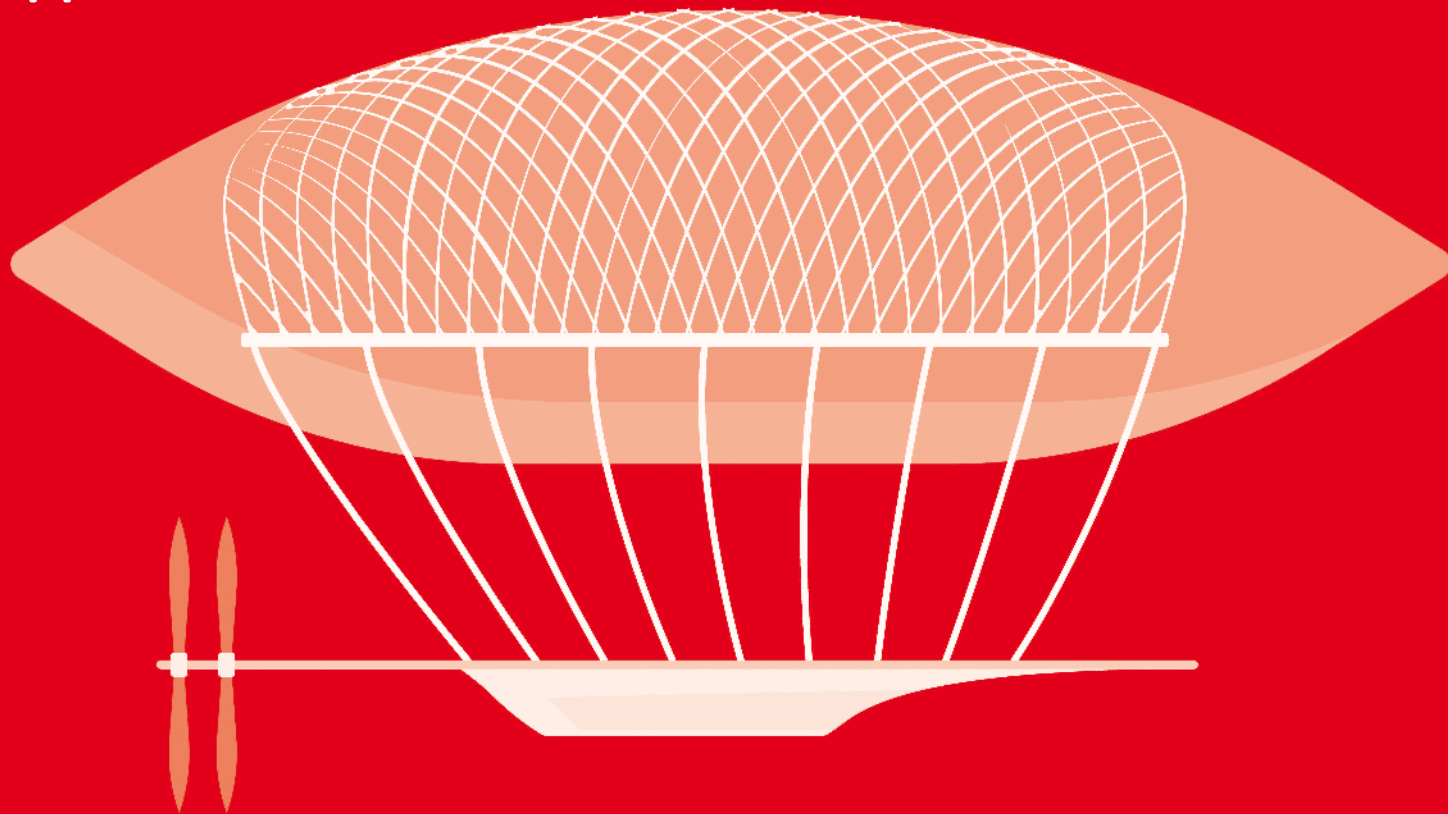


Rapport d'activité 2018



Le mot du Président

L'année 2018 a été marquée par le renouvellement du bureau et le changement de présidence après douze années passées sous la houlette de Jean-Pierre Coueron que je tiens à remercier pour tout ce qu'il a apporté à la Fédération. Le bureau renouvelé poursuit dans la voie tracée ces dernières années. Cette évolution continue témoigne de notre dynamisme associatif mais aussi de la force de convictions fondées sur l'intelligence collective.

Au plan du contexte, la clarification attendue en 2018 des orientations politiques sur les addictions a mis du temps à émerger, à l'image du Plan « Priorité prévention » puis du plan de mobilisation de la MILDECA dont les sorties ont été accompagnées des allers-retours d'une communication hésitante. Sur les questions d'alcool, les pouvoirs publics ont donné l'impression d'être partagés entre une approche « préventive » fondée sur les interdits, les sanctions et les taxes,

et une approche plus moderne et équilibrée incluant régulations, soutien aux compétences, repérage précoce et marketing social.

Face à ces enjeux, notre conviction, fondée sur les données scientifiques et sur nos valeurs promouvant une approche humaine, respectueuse et collaborative, est que seul le modèle biopsychosocial peut nous aider à comprendre la complexité de l'addiction et à dégager des pistes efficaces d'intervention. L'actuelle crise des opioïdes en Amérique du Nord illustre de manière tragique comment les troubles, somatiques (douleurs chroniques), psychiatriques, addictifs... ne peuvent se comprendre qu'en intégrant leurs différentes dimensions en interaction permanente. Les USA sont actuellement confrontés à une baisse de l'espérance de vie pour avoir voulu traiter l'adversité et la souffrance sociales exclusivement avec des médicaments. Les interventions doivent certes intégrer le niveau élémentaire, moléculaire, celui des causes immédiates, et leurs réponses médicamenteuses, mais sans s'y réduire. Ne pas intégrer les dimensions psychologiques et sociales susceptibles d'agir sur les facteurs causaux distaux, les « causes des causes » (stress, trauma, adversité sociale, maltraitance

infantile, etc.) ou les réduire à de simples traitements adjuvants, conduit à des pertes de chances. La raison nous invite donc à combattre l'illusion réductionniste et à promouvoir des approches globales et intégrées.

Nora Volkow¹, directrice du NIDA (National Institute on Drug Abuse), appelle à « développer des stratégies visant à faire face aux facteurs psychosociaux qui conduisent les personnes à prendre des opioïdes afin de prévenir l'émergence d'une autre crise similaire à l'avenir ». Cette réflexion que vient récemment de conforter Thomas Insel² dans une louable autocritique, atteste que les plus hautes autorités scientifiques internationales, les moins suspects d'être sensibles aux sirènes « idéologiques » du « psychosocial », en viennent à partager nos conclusions.

Nous avons donc un cap. Dans l'actuel tangage institutionnel, c'est une réelle force qui nous a aidés à poursuivre notre patient travail de consolidation interne et d'ouverture vers l'extérieur, avec la construction de partenariats solides. L'année 2018 nous aura permis d'approfondir et de transmettre à la fois notre héritage et nos idées sèches, tout

1. Volkow, N.D. et al., *JAMA Psychiatry*, 2019; 76(2), 208-216.

2. Casper, S.T., *Science*, 2019, 364, 243-244.

en les aidant à grandir par un travail collectif intense. Cela a été facilité par des ressources internes toujours plus impliquées, fortes et structurées, avec une hausse des adhésions, une activité soutenue des nombreux groupes de travail et une réorganisation de l'équipe autour de 3 pôles (vie fédérale et partenariats, pratiques professionnelles, expérimentation innovations et recherche). L'année 2018 aura aussi été marquée par les nombreuses implications dans les expérimentations d'implantation de programme de prévention notamment. La volonté de partager et de transmettre nos savoir-faire s'inscrit dans notre histoire, fondée sur la volonté d'opérateurs de coopérer et non de rivaliser ou de se combattre.

Tout au contraire, chacun a sa place à la Fédération, depuis le simple intervenant individuel jusqu'aux associations de taille nationale, comme Aurore, le Groupe SOS ou Oppelia, en passant par la plus modeste association locale. Nous visons à regrouper l'ensemble des acteurs et des secteurs d'intervention dans un espace commun d'échanges. Cette diversité est notre richesse essentielle, c'est elle le terreau de cette intelligence collective qui nous aide à animer un véritable réseau au service de convictions et de valeurs essentielles.

Nous pouvons ainsi avoir une parole solide et cohérente, mais aussi la faire entendre dans la société, au-delà même de notre champ, avec des partenariats nombreux et élargis (Santé mentale France, Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la Magistrature, UNAF, EPIDE, FAS...) Pour nous en effet, la question des addictions ne peut se réduire à une seule approche, médicale ou psychologique, elle interroge nécessairement la société dans son entier. Cela impose d'être ouverts à d'autres points de vue, au premier rang desquels celui des personnes concernées. Cette ouverture doit cependant, reposer sur des assises robustes et 2018 aura été également une année de formalisation des pratiques cliniques grâce à une démarche activement participative (guides et parutions, formations). Ce travail nous a permis de nourrir et de rendre visible notre socle de positionnement et de transmettre cette expertise lors des nombreuses sollicitations pour des contributions politiques (auditions, ANSM, CESE etc.), notre intégration à des groupes de travail nationaux et régionaux (DGS, MILDECA,ARS...), notre implication dans des consortiums de recherche (à l'exemple de TAPAJ) et une mobilisation partenariale importante sur le plaidoyer national et international.

Pour faire avancer les approches globales et intégrées si nécessaires à promouvoir, nous devons poursuivre cette exigence de soutenir des dynamiques collégiales et transversales allant de la prévention, à la RdR et aux soins, intersectorielles (médico-sociale, sanitaire et ville), en partenariat au sein d'une organisation fédérative qui permet d'organiser ces lieux indispensables de débats, d'échanges et parfois même de confrontations de point de vue.

Dans l'intérêt même des personnes que nous accompagnons et d'une meilleure régulation sociétale de la problématique des addictions, nous devons maintenir cette exigence de renforcer notre représentativité et notre diversité. Et si cela peut nous conduire à devoir assumer ensemble un certain *leadership* dans notre domaine, nous n'y faillirons pas, car il est mis au service de nos valeurs et se décline dans le respect de tous.

Jean Michel Delile

Président

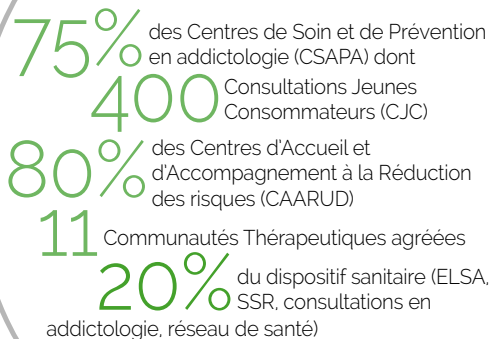
Notre réseau

Des adhérents qui font la force du réseau

Aujourd'hui, la Fédération Addiction réunit plus de 200 associations ou structures publiques gérant plus de 700 établissements, et services dans le champ médico-social et sanitaire (CSAPA, CAARUD, CJC, CTR, CT, ELSA, SSR, consultations addiction...), dans lesquels exercent plusieurs milliers de salariés, toutes professions concernées. À ces structures adhérentes s'ajoutent plus de 430 personnes physiques (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, infirmiers...).

Au long de l'année 2018, ces acteurs ont accompagné plus de 430 000 personnes¹.

1. Chiffre établi à partir du total des files actives des structures concernées, tel qu'il a été transmis dans le Rapport annuel de l'OFDT à l'OEDT - 2018.



Le pôle Médecine Générale et Addictions

Depuis 2015, la création du pôle MG Addiction au sein de la Fédération permet à des médecins généralistes exerçant en libéral d'inscrire leur réflexion dans la dynamique commune de la Fédération, en lien avec le projet fédératif.

Conduites addictives : pratiques professionnelles en médecine générale

Sous l'impulsion de la MILDECA, en lien avec le Collège de la Médecine Générale, la DGS, Santé Publique France, la CNAM, le pôle MG Addiction participe actuellement à un groupe de réflexion sur le Repérage Précoce et de l'Intervention Brève (RPIB) en médecine générale.

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la Fédération Addiction, à l'Hôtel de Ville de Paris

Dans la poursuite du thème du congrès de 2017 au Havre, le débat d'orientations de pré-AG a porté sur Alcool, jeux d'argent et de hasard, cannabis... : quelles régulations officielles et clandestines pour ces conduites addictives ?

L'Assemblée générale a permis le renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration, avec l'élection de quatre personnes morales et trois personnes physiques.

Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire, la mise à jour des statuts pour les rendre conforme à l'agrément des associations « de jeunesse et d'éducation populaire », dont bénéficiait antérieurement une association fondatrice de la Fédération (anitea), a été approuvée à l'unanimité.



Jean-Michel Delille ©Photo Fabien Cottereau

Une nouvelle présidence

L'année 2018 a été marquée par un renouvellement du Bureau de la Fédération Addiction. Lors du conseil d'administration du 5 juillet 2018, **Jean-Michel Delille** a été élu président de la Fédération Addiction. Il connaît bien le réseau et le fonctionnement fédératif, ayant été vice-président de la Fédération Addiction depuis sa création. Psychiatre, il a été très investi dans de nombreux dossiers cliniques au sein de la Fédération où il représente le CEID, association gérant plusieurs établissements et services médico-sociaux (CSAPA avec et sans hébergement, Communauté Thérapeutique, CAARUD) en Nouvelle-Aquitaine. Il a également joué un rôle notable dans le lancement de projets

innovants dans le champ de la Réduction des Risques et de l'insertion tels que TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée).

Il succède à **Jean Pierre Couteron** qui a occupé cette fonction pendant 12 ans.

La définition d'un nouvel organigramme

Suite à un cycle de séminaire des administrateurs en 2017 pour élaborer la feuille de route stratégique à 5 ans, nous avons consacré l'année 2018 à la définition d'un nouvel organigramme.

L'ensemble des fiches de poste ont été retravaillées.

Trois postes de responsables de missions et un poste de contrôleur de gestion ont été créés et pourvus dans le cadre de promotions internes.

Au niveau du recrutement, deux salariées sont parties vers de nouveaux horizons professionnels après 5 et 6 ans de travail de qualité, nous les saluons et les remercions pour leurs apports. En plus de leur remplacement, un poste d'assistant de direction et un poste de chargé de projet supplémentaire ont été recrutés.

Les unions régionales

En 2018, les Unions Régionales (UR) de la Fédération Addiction se sont particulièrement mobilisées autour de 3 grands axes :

- le soutien à la formation des acteurs et aux programmes de prévention expérimentés sur les territoires
- le suivi et les contributions régulières à la mise en place des Projets Régionaux de Santé, via le mandat de certains Délégués des UR aux instances de démocratie sanitaire
- la constitution et le renforcement des outils transversaux permettant la structuration et la valorisation des activités régionales – guide de l'union régionale, outils de communication à distance, guide de valorisation des activités régionales via le site internet et les réseaux sociaux.

Les Unions Régionales Hauts de France et Nouvelle Aquitaine ont chacune signé en 2018 une Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour des projets autour de la réduction des risques, de la coconstruction des parcours avec les usagers et de l'intervention précoce. De nombreux projets de recherche action ont aussi été mis en place comme les programmes de prévention

et le programme mes choix (cf. partie Recherches et expérimentations)

Au-delà des actions spécifiques qu'elles ont portées, les Unions régionales ont facilité la déclinaison territoriale de plusieurs actions pilotées au niveau national (formations, journées d'échanges, séminaires de travail...) et ont assuré un important travail de représentation auprès des partenaires locaux (ARS, CRSA, mildeca, cohésion sociale, partenaires associatifs, etc..)

Elles sont un maillon essentiel dans l'animation territoriale de notre réseau.



Notre présence dans le débat public

Les drogues et leurs usages sont des questions de société. La Fédération Addiction participe à l'alimentation du débat public autour des sujets qui font l'actualité, avec toujours une volonté d'apporter des éléments pragmatiques et non-dogmatiques.

Alcool : une tribune pour construire des réponses adaptées à la réalité des pratiques et des besoins

L'alcool a fortement occupé le débat public dans le champ des addictions en 2018, entre lobby économique, enjeux de la prévention, augmentation de la pression de la publicité et du marketing, difficultés à faire adopter des mesures dans le plan MILDECA. La Fédération Addiction a

appelé dans une tribune commune avec la Société Française de Santé Publique, à tenir compte des enjeux de santé et des enjeux de culture, pour offrir une réponse concrète aux enjeux de ce produit massivement consommé, pour sortir d'un débat stérile entre valorisation financière et diabolisation contreproductive. Via trois communiqués de presse et deux tribunes dans le Monde et à France Info, la Fédération et ses partenaires ont pu ouvrir un débat non pas contre la viticulture, mais pour la régulation. Elle a aussi beaucoup été impliquée avec son pôle MGA sur la question du baclofène pour améliorer le traitement et l'accompagnement des personnes concernées.

Une action partenariale contre la pénalisation de l'usage de drogues illicites

La Fédération Addiction, avec AIDES, ASUD, le Grecc, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, NormL France, l'Observatoire International des Prisons, Principes Actifs, PsychoActif, SOS Addiction, Syndicat de la Magistrature et Techno +, ont mené en 2018 une campagne médiatique de fond contre le projet de Loi visant l'élargissement de l'amende forfaitaire à l'usage illicite de stupéfiants.

Cette mesure, portée dans le cadre de la Loi Justice, n'apportera aucune efficacité supplémentaire à la réponse pénale et conserve la possibilité d'une peine de prison en cas de récidive. Cette politique répressive, issue de la loi de 1970, s'est pourtant non seulement révélée inefficace² mais aussi très coûteuse³. Après la publication d'une tribune commune dans le journal *Le Monde*, les associations réunies ont élaboré et publié un livre blanc à destination des parlementaires comme des citoyens, au moment de l'étude du projet par la commission des Loi de l'Assemblée Nationale. Ce livre blanc revient point par point sur les chiffres et les constats de l'échec de ces politiques, que l'amende forfaitaire vient renforcer en dépit de toute preuve d'efficacité. Il a été présenté lors d'une conférence de presse commune, et a été suivi d'actions juridiques et politiques.

2. La France reste depuis plusieurs années le premier pays consommateur de cannabis et le 3^e pays consommateur de cocaïne en Europe.

3. Aujourd'hui, 75% du budget dédié à « la politique de lutte contre l'usage de drogues et les conduites addictives » est consacré à la lutte contre les infractions au détriment de la santé, de la prévention et de la réduction des risques.



Une communication concertée en faveur du cannabis thérapeutique

La Fédération Addiction a salué, en 2018, une évolution notable et longtemps attendue de la position gouvernementale sur l'usage thérapeutique du cannabis. Suite aux annonces de la Ministre de la Santé, notre réseau a pu réagir de manière concertée pour faire avancer le débat sur ce sujet, longtemps dévoyé par la politique publique qui concerne pourtant de nombreux patients douloureux (cf. partie Nos contributions aux politiques publiques).

Évolutions des usages : un phénomène générationnel

L'année 2018 a été l'occasion de la parution de nombreuses études

L'alcool, le président et l'enquiquinante question de la santé publique

TRIBUNE Emmanuel Macron ne durcira pas la loi Evin : selon lui, seule l'alcoolisation excessive des jeunes pose problème. Mais, selon les trois scientifiques qui s'en alarment ici, c'est mal connaître les dangers de l'alcool et les conséquences de sa consommation, aujourd'hui, sur les Français

E

Le président a tweeté mardi la fin de l'interdiction des boissons alcoolisées à l'heure de la sieste. Pour certains, il s'agit d'une bouffée d'optimisme venue en la direction de la vie de la dépendance à l'alcool. L'adulte est la première des dépendances. Les 12 alcooliques par semaine, 5 milliards. C'est un événement. Il est temps de penser à la santé publique. Les politiques publiques doivent être pensées en fonction de la santé publique, et non l'inverse. Les politiques publiques doivent être pensées en fonction de la santé publique, et non l'inverse. Les politiques publiques doivent être pensées en fonction de la santé publique, et non l'inverse.

LES POLITIQUES PUBLIQUES DOIVENT PRENDRE EN CONSIDÉRATION LEUR IMPACT SUR LA SANTÉ DES FRANÇAIS, ÉTABLI PAR LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

l'expansion d'usage, avec une prise en compte des conséquences sanitaires et sociales. La société doit se garantir et se protéger. La société doit se garantir et se protéger. La société doit se garantir et se protéger.

épidémiologiques. Nous avons pu commenter la sortie progressive d'une période où la typologie des usages de substances psychoactives était dominée par un déterminisme générationnel (cannabis et drogues illicites chez les plus jeunes, tabac et alcool chez les adultes). En effet, le constat semble net : les prises de risque chez les jeunes s'étendent à l'alcool avec le *binge drinking*, les addictions adultes s'ouvrent aux produits illicites en premier lieu le cannabis. Le clivage licite/illicite, largement fondé dans notre pays sur ce clivage générationnel a tendance à être de plus en plus souvent remis en cause. Nous avons pu dans ce contexte formuler 6 propositions d'action.

Nos contributions aux politiques publiques

Comme les années précédentes, la Fédération Addiction a été en 2018 extrêmement mobilisée pour contribuer à la construction et à l'application des politiques publiques, y compris avec ses partenaires via des auditions et des contributions écrites aux différents temps stratégiques : Commissions parlementaires et sénatoriales, Plan de Mobilisation de la MILDECA, Comités de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament, Avis du Conseil Économique Social et Environnemental...

Comité Économique Social et Environnemental – faire avancer la régulation de l'alcool et du tabac

En septembre 2018, la Fédération Addiction a été auditionnée à deux reprises et a fourni trois notes de contributions dans le cadre de l'avis du CESE sur la lutte contre les addictions au tabac et à l'alcool. Une audition générale a permis de mettre l'accent sur les évolutions de l'usage, les aspects culturels de ces consommations dans le cadre de nos sociétés addictogènes et des mesures de protection sanitaires mais aussi juridiques et économiques qui ont fait la preuve de leur efficacité dans ce contexte. Une seconde a permis de préciser cette position dans l'accompagnement et la prévention des premiers usages chez les jeunes.

Mission « Prévention santé en faveur des jeunes » de l'Assemblée Nationale – une audition pour améliorer la réponse

La commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale a mis en place une mission chargée d'explorer la thématique de la prévention et de la promotion de la santé en amont de la survenue des pathologies auprès des moins de 18 ans.



En avril 2018, la Fédération a, au cours de son audition, transmis les propositions du réseau sur 4 axes :

- la mise en place d'une prévention globale fondée sur la régulation, l'information, l'éducation et l'anticipation des aides
- la nécessaire optimisation de la gouvernance en prévention
- la prise en compte incontournable des données validées dans la construction des programmes de prévention
- l'adaptation des pratiques professionnelles et le développement de l'intervention précoce.

La Fédération a pu mettre en avant à l'oral et par écrit la pertinence d'un soutien renforcé aux programmes de prévention et aux Consultations Jeunes Consommateurs, qui organisent avec leurs partenaires locaux, une prévention de proximité.

Baclofène et Prévention des overdoses : deux auditions par l'Agence du médicament

Dès 2017, la Fédération conjointement avec Aides et Asud avait écrit à la ministre de la santé pour lui faire part de leurs inquiétudes et de la nécessité d'avancer rapidement sur un plan de prévention des overdoses. En 2018, la Fédération a fourni sa contribution aux travaux et débats sur la prévention des overdoses aux opioïdes. Dans le contexte de crise des opioïdes en Amérique du Nord, l'augmentation du nombre de décès par overdoses en France, même si elle n'a évidemment pas la même ampleur, doit néanmoins appeler des réponses rapides pour juguler cette tendance. Lors de son audition à l'agence du médicament, la Fédération en lien avec le pôle MGA a rappelé que sa position a toujours été d'assurer la plus grande accessibilité des Médicaments de Substitution aux Opiacés (MSO) dans les meilleures conditions



de sécurité, complétée par une offre d'accompagnement global des personnes qui conjugue prescription du traitement et réponses psychosociales adaptées. Des recommandations concrètes, ont été faites de l'ouverture de la primo-prescription de la méthadone à la médecine de ville et la formation à la prescription des MSO et des opioïdes antalgiques à l'élargissement de la palette des MSO disponibles (substitution injectable, héroïne médicalisée), en passant l'accès facilité pour les publics vulnérables aux dispositifs de réduction des risques et à la Naloxone.

Pour le baclofène, la Fédération et le pôle MGA ont été auditionnées au mois de juillet dans le cadre de la commission mixte ad hoc réunissant des membres des trois commissions régulières de l'ANSM pour rendre un avis sur l'évaluation de l'utilisation du baclofène

dans le traitement des patients alcoolo-dépendants. Fort de l'expérience de son réseau, elle a soutenu que le baclofène doit rester à la disposition des patients et des prescripteurs dans le traitement de l'alcoolo-dépendance. L'AMM obtenue cette année après les travaux de la commission permet officiellement que le baclofène soit utilisé dans le cadre de réduction de la consommation d'alcool selon les conditions suivantes :

- le baclofène sera indiqué dans le cadre d'une réduction de la consommation d'alcool, et non d'un sevrage
- chez les patients avec une forte alcoolodépendance
- après échec des autres traitements
- le tout dans une prise en charge globale adaptée, en complément d'un suivi psychosocial.

Service sanitaire en santé

Dans le cadre de la mise en place du Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES), la Fédération Addiction a fait parvenir au ministère de la santé, à l'ensemble des directeurs des agences régionales de santé et des CRSA une note de positionnement rappelant les conditions nécessaires pour réussir cette mise en place en s'articulant avec les acteurs de la prévention et

Plan Priorité Santé

Le Comité interministériel pour la Santé a présenté en 2018 son plan « Priorité Santé : rester en bonne santé tout au long de sa vie », et ses 25 mesures. Loin de se limiter à la prévention des addictions, ce document qui met l'accent sur la « Priorité prévention » annonce plusieurs avancées sur ces thématiques. Il identifie des temps et moments de vie (petite enfance, adolescence, grossesse) et des univers dans les parcours de vie (sports, fête, école, vie de famille) qui sont des leviers dans la mise en œuvre d'un environnement favorable, indispensable dans la prévention des conduites à risques.

La Fédération Addiction y a réagi, en saluant le décloisonnement nécessaire qui préside à ce Comité Interministériel, et en indiquant la volonté des acteurs de renforcer les programmes existants sans les mettre en concurrence. Elle a fait part de sa position issue de la réalité du terrain, qui veut que la réussite passe par la capacité à ce que l'ensemble des actions convergent et ne se superposent ou ne substituent pas les unes aux autres. Les mesures pour une meilleure prise en compte du risque alcool, celles sur les aides au sevrage tabagique et l'accélération de l'accessibilité des nouveaux traitements du Virus de l'hépatite C sont des avancées fortes.

de l'intervention précoce présents sur les territoires. Elle a notamment souligné que pour éviter de mettre en difficulté ces étudiants et limiter les risques iatrogènes liés à des interventions inadaptées auprès de publics parfois vulnérables, que soient privilégiées certaines modalités d'intervention collectives, de type informatives et/ou événementielles, plus adaptées aux contraintes temporelles du SSES et aux profils des étudiants chargés de porter ces actions, en proposant notamment :

- des actions liées au Mois sans tabac
- des temps d'information ponctuels et/ou d'actions de dépistage (journées mondiale contre les hépatites, journée nationale contre le tabac, journée mondiale contre le VIH..)
- des actions d'information et de prévention des risques en milieu festif
- des actions visant à relayer les campagnes nationales de prévention
- des actions collectives dans les universités (animation de groupes de pairs notamment)

Projet de loi de finances 2019

La Fédération Addiction s'est mobilisée dans le cadre des débats parlementaires sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019. Dans le cadre de

sa participation à la commission Santé de l'Uniopss, elle a contribué à la rédaction d'un document de plaidoyer et à la rédaction d'une dizaine d'amendements concernant les secteurs social et médicosocial. Elle a également suivi de près les débats parlementaires qui ont conduit à la transformation du fonds tabac en fonds addictions.

Moi(s) sans tabac

En novembre 2018, la Fédération Addiction s'est de nouveau investie dans la coordination des actions dans le cadre de l'opération Moi(s) sans tabac. Cette opération organisée par Santé Publique France depuis 2016, vise à informer, soutenir et à accompagner les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac. Membre du collectif ambassadeur sur les régions Ile de France et Bourgogne Franche Comté, la Fédération Addiction s'est mobilisée en 2018 pour soutenir les actions menées par ses adhérents dans ce cadre. Elle s'est notamment investie à Paris, aux côtés de 9 partenaires, pour organiser une série d'activités à la Cité des Sciences : Escape Game, Ateliers Jeunes, Entretiens avec des tabacologues... Ces événements ont rassemblé près de 700 participants, dont 400 au cours du weekend de lancement.



SOVAPE et Moi(s) sans tabac : l'efficacité de la Vape et de l'autosupport

La Fédération s'est faite le relais d'une enquête menée par la Sovape durant le Moi(s) sans tabac 2018, parmi le groupe des personnes ayant choisi la vape pour arrêter le tabagisme. Le rapport montre que près de 40% des sondés ont maintenu leur arrêt 5 mois après l'opération grâce au vapotage et à l'échange de pairs à pairs.

Fort de ces résultats, la SOVAPE a proposé quatre recommandations (soutenues par la Fédération Addiction) aux pouvoirs publics, pour favoriser cet outil efficace :

1. Renforcer significativement la place du vapotage dans le Moi(s) sans tabac
2. Réviser la réglementation sur les interdictions de propagande et de publicité qui portent atteinte au public en bloquant l'information sur le vapotage et incitent à une désinformation anxiogène
3. Abolir les mesures contre-productives qui limitent le conditionnement des liquides de vapotage et le taux de nicotine autorisé
4. Lancer un plan de formation pragmatique pour l'accompagnement de l'arrêt tabagique à destination des professionnels médicaux et socio-sanitaires en s'appuyant notamment sur les usagers experts.

Absorption de l'ANESM par la Haute Autorité de Santé et installation du nouveau comité de concertation social et médicosocial de la HAS

Au premier semestre 2018, la Fédération Addiction a participé aux deux dernières réunions du comité d'orientation stratégique de l'ANESM. Elle a ainsi contribué au suivi des travaux menés par l'agence, notamment sur les dispositifs spécialisés en addictologie. Conformément à ce que prévoyait le PLFSS 2018, l'ANESM a été absorbée par la Haute Autorité de Santé le 1^{er} avril dernier.

La Fédération Addiction siège désormais au comité de concertation social et médicosocial de la HAS, où les travaux entamés par l'ANESM se poursuivent. Elle participe également aux travaux menés par l'HAS en matière d'évaluation des Établissements sanitaires Sociaux et Médicosociaux.

Nos travaux sur les pratiques professionnelles

Le travail sur les pratiques professionnelles est au cœur du projet associatif de la Fédération Addiction. Il s'appuie sur une démarche participative qui a mobilisé, en 2018, plus de 650 professionnels dans différents groupes de travail nationaux et régionaux autour de thématiques telles que la prévention, l'intervention précoce, les addictions sans substances, le monde du travail, les liens entre santé et justice, la réduction des risques...

INTERVENTION PRÉCOCE (IP) ET CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Depuis plus de 6 ans, avec le soutien des pouvoirs publics, la Fédération Addiction se mobilise pour redynamiser la mission CJC et accompagner le déploiement de l'intervention précoce sur les territoires. L'intervention précoce vise à organiser les réponses de façon globale, en un continuum d'actions allant de la

prévention au soin. Elle a pour objectif d'agir le plus précocement possible dans l'expérience d'usage et tout au long de la trajectoire de consommation, avant que ne survienne l'addiction ou d'autres conséquences néfastes.

En 2018, avec le soutien renouvelé de la MILDECA et de la DGS, la Fédération Addiction a poursuivi ses actions autour de 2 axes principaux :

- renforcer le déploiement de l'IP sur les territoires
- consolider les compétences des professionnels des CJC.

8 formations à l'intervention précoce

En 2018, la Fédération Addiction a organisé 3 formations à l'IP de niveau 1 (Paris et Bordeaux) et 3 formations à l'IP de niveau 2 (Paris, Lyon, Nantes).

Ces 6 sessions ont permis de former plus de 100 professionnels issus de l'ensemble du territoire.

En complément, 2 formations à l'IP ont été organisées sur site, à Rouen et à Saint Pierre et Miquelon.

En 2019, afin de prendre en compte les évolutions et besoins exprimés par les professionnels de terrain, le programme de ces formations sera réactualisé avec l'appui du pool des formateurs IP de la Fédération Addiction.

3 formations au Processus d'Accompagnement et d'Alliance pour Le Changement Thérapeutique (PAACT)

Publié en 2015, le manuel PAACT a été pensé comme un outil d'aide et d'appui au développement des compétences issues de l'intervention précoce. Destiné aux professionnels qui interviennent dans les CJC, mais également aux personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce, il se décline en 3 axes : la dimension « multidimensionnelle » de l'addiction, l'accompagnement, et les thérapies intégratives.

Sur la base du manuel, 3 sessions de formation ont été réalisées en 2018 (Paris et Marseille) avec le soutien de la DGS et de la MILDECA.

6 séminaires régionaux à l'Intervention Précoce

Dans la continuité des actions menées en 2017, la Fédération Addiction a organisé 6 nouveaux séminaires régionaux à l'IP. Ces séminaires, co-organisés avec les ARS (Agence Régionale de Santé), étaient destinés aux directions des structures gestionnaires d'une Consultation Jeunes Consommateurs, et sur certains territoires, à leurs partenaires. Ils avaient pour objectifs de :

- répondre aux enjeux stratégiques de déploiement de l'IP au niveau des structures et sur les territoires
- travailler sur des dynamiques d'organisation permettant aux structures de s'engager pleinement dans le déploiement de l'IP
- définir des modalités de diffusion et d'implantation de l'IP en prenant en compte les spécificités territoriales.

Au total, 6 séminaires Intervention Précoce ont eu lieu en 2018 (Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Guadeloupe, Martinique, Grand Est, PACA). Ils ont réuni près de 200 participants et ont permis, à partir des pratiques et des enjeux identifiés, de co-élaborer des feuilles de route avec les ARS en vue de renforcer le déploiement de l'IP sur ces territoires.

Stratégie d'intervention précoce en Occitanie

L'Union Régionale Occitanie de la Fédération Addiction, avec le soutien de l'ARS, a débuté en 2017 un projet visant à renforcer la mise en œuvre de la stratégie d'intervention précoce sur l'ensemble de la région Occitanie. Pour cela, un groupe de 16 professionnels a été constitué. Sur la base d'un état des lieux des



pratiques en matière IP, le groupe de travail a élaboré un document définissant des modalités d'intervention partagées, complété par une boîte à outils disponible sur une clé USB. Ce document sera publié début 2019.

Le groupe a également travaillé à l'élaboration d'un site web régional destiné aux acteurs de première ligne afin de rendre plus visible et lisible les CJC de la région. Ce site sera mis en ligne en 2019.

SANTÉ JUSTICE – RENCONTRES, ÉVALUATIONS ET PARUTIONS !

L'articulation santé-justice est un axe important du travail d'accompagnement que réalise la Fédération Addiction, en lien avec ses partenaires.



Jeunes et urgences

Depuis 2012, l'Union Régionale Nouvelle Aquitaine de la Fédération Addiction porte, avec le soutien de l'ARS, un projet « Jeunes consommateurs de substances psychoactives,

articulation entre les services des Urgences et les dispositifs spécialisés en addictologie ». Ce travail a permis de réaliser, sous la forme d'un kit, des outils d'intervention facilitant la coordination des Urgentistes, des Équipes de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA), des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et de la médecine générale, lors d'un passage d'un jeune en intoxication aiguë aux urgences.

En 2018, en vue d'élargir le déploiement de ce Kit à l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, une journée régionale a été organisée à Rochefort, sur le thème « Addictions, jeunes, urgences : de quoi parle-t-on ? ». En plus de la présentation des outils élaborés, cette journée a permis de traiter de la question de ce qui fait « urgence » aujourd'hui chez les jeunes, et de présenter aux 80 participants présents les données épidémiologiques, les différentes pratiques en matière d'IP, et les partenariats à l'œuvre dans la région.

En complément, 2 séminaires territoriaux ont été organisés à Rochefort et à Limoges. Ils ont permis de mobiliser 16 professionnels de ces deux territoires en vue du déploiement de ce kit.

Les CSAPA référents en milieu pénitentiaire

Les pouvoirs publics ont confié à certains CSAPA une mission de « référent en milieu pénitentiaire ». Cette mission, déclinée de diverses manières en fonction des territoires, n'est pas toujours bien identifiée par les différents partenaires. Avec le soutien de la DGS, la Fédération travaille depuis 2016 à proposer des repères et des outils pour améliorer la visibilité et la lisibilité de cette mission. Ce travail a été conduit avec l'appui d'un groupe de 12 professionnels travaillant en milieu pénitentiaire.

En 2018, 2 journées régionales ont été organisées (Centre-Val de Loire et Occitanie) afin de mettre en réseau les CSAPA référents et d'échanger sur leurs pratiques. Ces deux journées ont mobilisé environ 90 participants issus du secteur de la santé mais aussi de la justice et du champ social. Elles se sont organisées autour d'interventions plénières le matin, suivies de deux tables rondes l'après-midi. Ces journées ont permis de compléter l'état des lieux réalisé en 2017 et d'alimenter **le document de 12 pages intitulé « CSAPA référents en milieu pénitentiaire, Vers une meilleure identification »** finalisé en 2018 et qui sera disponible début 2019.

Poursuite du projet « soins obligés en addictologie »

Initié en 2016, le projet sur les soins obligés en addictologie s'est poursuivi en 2018, avec la rédaction d'un guide de la collection Pratique(s) à destination autant aux professionnels de l'addictologie qu'aux professionnels de la Justice (magistrats, CPIP, avocats...). Ce projet, soutenu par la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la MILDECA, associait également le DGS, la DGOS ainsi que la Direction des affaires criminelles et des Grâces (DACG).

La phase d'état des lieux réalisée en 2017 a été approfondie en 2018 par l'organisation de 2 réunions territoriales à Dieppe et à Strasbourg. Ces réunions ont réuni une vingtaine de participants de la santé et de la Justice, représentatifs des professionnels mobilisés autour d'une personne en soins obligés.

Ces professionnels ont été amenés à échanger autour de cinq questions :

- la prévention de la récidive est-elle un objectif commun aux deux secteurs ?
- comment considérez-vous le lien entre délinquance et addictions ?
- peut-on définir des parcours adaptés pour les publics en soins obligés ?

- quelles difficultés identifiez-vous autour de la coopération entre acteurs ?
- quelles préconisations concrètes faire ?

Le guide Pratique(s) sur les soins obligés intègre les données recueillies lors de ces deux journées. Il sera disponible au cours du premier semestre 2019.

En 2019, une série de journées régionales sera organisée pour accompagner le guide sur le terrain.

Projet sur « le repérage des addictions en prison »

Depuis janvier 2017, la Fédération Addiction mène un projet sur le repérage des addictions en prison, en partenariat avec l'Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison (APSEP) et l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP). Soutenu par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) et la MILDECA, ce projet s'est appuyé sur les professionnels de la maison d'arrêt de Coutances et du centre pénitentiaire de Bois d'Arcy. En 2018, l'accompagnement de ces deux établissements s'est poursuivi et achevé, avec une formation et une évaluation de la démarche sur site.

Cette même année, la Fédération a réalisé **une enquête sur le repérage des addictions auprès d'un panel de 10 établissements pénitentiaires.**

Le recueil de données obtenu a confirmé la nécessité d'un outil permettant d'impulser des formations croisées et de formaliser une procédure d'organisation sur le repérage. Cet outil de formation sera diffusé en 2019 et s'adressera aux professionnels exerçant en milieu pénitentiaire (professionnels de santé et pénitentiaires).

Enfin, une journée d'échange sur le projet a eu lieu à Paris le 23 novembre. Elle a permis de partager un premier bilan du projet, d'échanger sur les protocoles mis en place localement et sur l'outil de formation à venir.

ADDICTIONS SANS SUBSTANCE: DEUX AXES DE TRAVAIL POUR ACCOMPAGNER LES INTERVENANTS

L'accueil croissant des personnes rencontrant des problématiques liées aux Jeux d'Argent et de Hasard (JAH) au sein des CSAPA a conduit la Fédération Addiction à mener, depuis 2016, deux projets visant à outiller les professionnels sur cette thématique:

- accompagnement les binômes JAH portés par les CSAPA

- expérimentation de visites-rencontres en points de vente volontaires de la Française des Jeux.

Accompagnement des missions des binômes addiction sans substance (ASS)

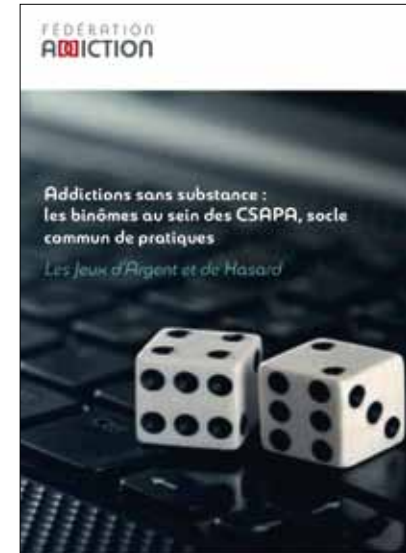
La circulaire interministérielle du 22 novembre 2012 prévoyait la mise en place de binômes Jeux d'Argent et de Hasard (JAH) au sein des CSAPA.

Sur les territoires, la désignation par les ARS de ces binômes s'est faite de manière très progressive.

Depuis fin 2016, la Fédération Addiction porte un projet visant à:

- identifier les pratiques professionnelles de ces 60 binômes et leur périmètre d'intervention
- améliorer la visibilité et la lisibilité de cette mission

En 2018, un document de 12 pages, centré sur les addictions aux Jeux d'Argent et de Hasard, a été élaboré à partir d'un état des lieux réalisé par la Fédération en 2017 et des apports des 11 professionnels de binômes JAH réunis au sein d'un groupe de travail. Ce document permettra notamment de dresser un premier bilan du déploiement de ces binômes sur le territoire, 7 ans après leur création. Il sera disponible début 2019.



Projet expérimental «Visites rencontres en Points de Vente volontaires de la FDJ»

Depuis 2016, la Fédération Addiction mène, en partenariat avec la Française des Jeux, un projet expérimental visant à mieux repérer et « aller vers » les personnes rencontrant des problématiques d'addiction liées aux JAH. Il s'agit pour les binômes JAH des CSAPA de se rendre dans des points de vente volontaires de la FDJ pour y

rencontrer les détaillants et les joueurs. Au total, 6 CASPA porteurs de binômes JAH (Sedap à Dijon, Ceid à Bordeaux, Avastofa à la Seyne sur Mer, AMT Arc en ciel à Montpellier, APS Contact à Provins, et le GREID à Valenciennes) ont participé à cette expérimentation qui a fait l'objet d'une évaluation indépendante de l'OFDT à paraître début 2019.

En 2019, 9 journées régionales seront organisées sur l'ensemble du territoire afin de présenter les résultats de cette expérimentation.

RÉDUCTION DES RISQUES – ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX OUTILS ET ANALYSE DU CONTEXTE

Axe fort de notre projet associatif, le travail sur les pratiques professionnelles en Réduction des Risques s'est poursuivi en 2018 afin d'en accompagner le déploiement, tant sur la clinique que sur les outils: accompagnement des consommations, prévention des overdoses, nouveaux outils sur le virus de l'hépatite C...

Accompagner les consommations - deux synthèses pour faire le point

La mise en œuvre des outils de RdRD reconnus par la Loi de 2016 interroge les équipes et questionne les administrateurs



des associations gestionnaires. Entre sécurisation des intervenants en addictologie et pénalisation des usages de stupéfiants, il est apparu nécessaire de faire le point. La Fédération y a consacré sa journée des adhérents de mars 2018, et a mandaté le Professeur Yann Bisiou, juriste, pour analyser les possibles et les limites de l'accompagnement des consommations dans le droit français. Deux documents de synthèses issus de ces travaux ont été publiés en 2018, l'un

sur la définition de la supervision des usages en CAARUD, l'autre sur la question de l'inhalation de Crack dans les missions et le cadre réglementaire relatif aux Salles de Consommations à Moindre Risque. L'analyse du cadre réglementaire a permis de relever une piste de travail pour envisager la sécurisation des professionnels dans un contexte où les consommations existent, malgré les interdits, au sein des structures. Cette piste sera l'axe de travail principal de la Fédération Addiction sur ce thème en 2019.

Naloxone: des outils et un projet pour aider à l'appropriation

Après avoir formé plusieurs centaines d'intervenants en 2017 dans une dynamique partenariale (APSEP, RESPADD, ELSA France, CUNEA...) sur la base de l'Autorisation Temporaire d'Utilisation délivrée au Nalscue®, la Fédération Addiction a construit et diffusé en 2018 un modèle de protocole de délivrance et deux modèles de conventionnement entre structures médicalisées et structures non médicalisées, pour aider les CAARUD à se procurer et à délivrer la Naloxone aux usagers. La Fédération et un collectif interassociatif ont lancé en 2018 un projet de formation

et de communication sur la prévention des décès par surdose. Il comprendra un outil de formation en ligne, gratuit, qui permettra aux professionnels et aux usagers de se former à l'utilisation de la Naloxone et de faciliter la diffusion des médicaments de santé à base de Naloxone. L'ensemble des ces outils seront finalisés et diffusés largement en 2019.

RdR Alcool

En 2018, notre réseau a poursuivi, en partenariat avec Matthieu Fieulaine, psychologue et formateur en RdR Alcool, ses travaux sur les nouvelles pratiques de réduction des risques liés aux consommations d'alcool auprès de deux structures pilotes, le CSAPA Soléa (ADDSEA) à Besançon et Maison jaune (Groupe SOS) à Arles. Cette année de travail a également permis d'évaluer et de capitaliser l'évolution des pratiques d'accueil et d'accompagnement des consommations d'alcool en CSAPA. Ces travaux ont alimenté l'élaboration d'un document de 8 pages « Alcool, intervenir autrement » ainsi que d'une série d'outils d'évaluation et de communication destinés à l'entourage, aux partenaires et aux personnes directement concernées. Cette action a été soutenue par la MILDECA et la DGS.

Hépatite C, une année riche en actualités

Ces dernières années, le champ des hépatites a connu des révolutions successives qui facilitent le repérage et le traitement et permettent d'espérer stopper l'épidémie à l'horizon 2025. La Fédération Addiction se mobilise depuis des années pour soutenir et accompagner ces évolutions. En 2018, elle y a consacré un supplément technique afin d'aider les intervenants à comprendre le fonctionnement de ces nouveaux traitements.

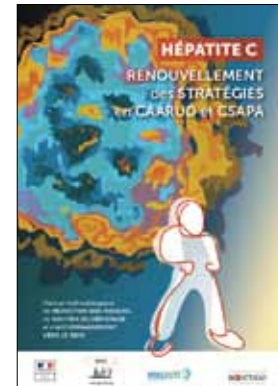
Le Ministère des Solidarités et de la Santé a organisé en mai 2018, comme elle le fait chaque année, la Journée Nationale de lutte contre les Hépatites (JNH). Engagée depuis de nombreuses années aux côtés de ses partenaires*, la Fédération Addiction y était représentée. Lors de la seconde session, par le Dr Jean-Michel Delile, son Président.

Cette journée nationale a permis de présenter le nouveau guide partenarial, écrit par le GRVS, la Fédération Addiction et le RESPADD, sur la base des échanges et des expertises des intervenants de terrain, sur la prise en charge intégrée du VHC chez les usagers des CSAPA et des CAARUD. Elle a également été l'occasion d'annoncer l'ouverture de la prescription à l'ensemble des médecins

Formations au traitement du VHC en partenariat avec l'INHSU



Suite à l'arrivée sur le marché des nouveaux traitements, à l'annonce de l'élargissement de la prescription à l'ensemble des médecins et en complément des formations aux TROD menées en partenariat avec Aides, la Fédération et son pôle MG Addiction ont été partenaires d'une série de 5 formations régionales des médecins aux nouvelles prises en charge de l'Hépatite C. Ces formations gratuites ont permis à une centaine de praticiens de s'approprier ces traitements et de mieux appréhender les nouveaux parcours en santé. Elles ont été organisées par le réseau international sur l'hépatite au sein des usagers de drogues (INHSU), organisation d'autosupport australienne, et ont rencontré un franc succès. Elles seront renouvelées sur 3 régions au moins en 2019.



non hépatologues, dont les généralistes et les addictologues. Cette annonce a été saluée par la Fédération Addiction, son pôle MGA et son réseau.

Dans la continuité de cette annonce, la Fédération Addiction a lancé un programme d'accompagnement de ces recommandations pratiques en région. Il se déclinera via des journées régionales organisées tout au long de l'année 2019.

Analyse de drogues

Nouvelle étape décisive pour la RdR en France, l'analyse de produits a été reconnue dans la loi de santé publique en 2016. Médecins du Monde mène, depuis plus de 15 ans, la mission XBT qu'elle souhaite désormais transférer aux structures médico-sociales accueillant des usagers de drogues (CAARUD/CSAPA/Association intervenante en milieu festif) de France, en complément des outils de veille sanitaire existant (TREND/SINTES, porté par l'OFDT). Pour organiser ce transfert, Médecins du Monde s'est rapproché de la Fédération Addiction et de l'association Aides pour proposer un modèle prévoyant de s'appuyer sur un laboratoire par région, alimenté grâce à un réseau de partenaires collecteurs, constitué notamment d'intervenants sur les lieux d'usages.

En 2018, les trois associations ont menés une réflexion en lien avec les associations engagées pour penser, en proximité, cette articulation en réseau. Elles ont également communiqué largement sur ce transfert.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES EN ELSA, EN INTERNE ET EN EXTERNE

Les ELSA se caractérisent par des fonctionnements et des modalités d'interventions hétérogènes sur les territoires dues à la difficulté de la transversalité de leurs missions. Des différences qui peuvent contribuer au manque de visibilité et de lisibilité de leurs missions, notamment auprès de leurs partenaires, en intra et/ou en extra hospitalier. Partant de ces constats, l'association ELSA France et la Fédération Addiction se sont associées en 2016 pour conduire un projet sur l'« Évolution des pratiques en ELSA, en interne et en externe », avec le soutien de la DGS, de la DGOS et de la MILDECA. Un groupe de travail réunissant 14 professionnels travaillant en ELSA a été constitué pour conduire ce projet.

En 2018, 5 groupes d'échanges thématiques ont été organisés. Ils ont réuni 65 professionnels autour de chacun des thèmes suivants :

- la place des ELSA dans l'organisation de la filière addictologique et du GHT
 - l'articulation des acteurs
 - ELSA et urgences : définition du cadre et des modalités d'intervention
 - ELSA et psychiatrie
 - assurer la visibilité et la lisibilité des activités en lien avec les financements.
- Cette année de travail a également permis de rédiger un guide Pratique(s) sur les ELSA, à partir de l'état des lieux réalisé en 2017 et de la capitalisation des pratiques des professionnels de terrain. Ce guide sera disponible en 2019.

Une formation ELSA en Martinique

À la demande du GIP ACM-Réseau Addictions Martinique, la Fédération Addiction et ELSA France ont mené, en juin 2018, une formation territoriale sur le travail en ELSA. Cette formation, organisée sur 2 jours, a permis aux 20 professionnels présents d'approfondir leurs connaissances (historique, missions, état des lieux, modalités d'intervention...), d'aborder la notion de parcours de soins des usagers et d'appréhender l'importance du travail en réseau et de la coordination entre les différents lieux d'accompagnement et de prise en charge.

PSYCHIATRIE ET ADDICTIONS

La prise en charge des publics souffrant à la fois de troubles psychiatriques et d'addictions ne permet pas toujours d'accompagner au mieux les personnes concernées, alors même que la corrélation entre les deux problématiques est très forte et que chacune a un effet péjoratif sur l'autre.

Depuis 2016, la Fédération Addiction mène, avec le soutien de la MILDECA et de la DGS, en lien avec la DGOS, un projet sur « addictions et troubles psychiatriques ». Il a pour objectifs de :

- faire émerger des constats à partir des observations des professionnels et de témoignages
- rendre compte d'actions d'articulation opérantes entre les professionnels des deux secteurs
- proposer des outils pour favoriser un accompagnement global des usagers
- fournir des pistes pour aider à dépasser certaines frontières culturelles entre les deux secteurs.

Dans le cadre de ce projet, un partenariat s'est également noué avec Santé Mentale France.

En 2018, 6 groupes d'échanges thématiques ont été organisés. Ils ont rassemblé 68 participants dont des

professionnels des addictions, de la psychiatrie, des professionnels issus du champ de la lutte contre les exclusions, des usagers, des patients et des acteurs de la pair-aidance.

L'ensemble des constats et problématiques issus de cette démarche ont été croisés avec la littérature scientifique existante et étayés par un groupe de 13 professionnels et experts investis sur ce thème. Ils ont permis la rédaction d'un guide de la collection Repère(s), à paraître en 2019.

SOIN RÉSIDENTIEL – UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES

Pour la huitième année consécutive, le groupe des représentants des 11 Communautés Thérapeutiques françaises, avec le soutien de la Fédération Addiction, a organisé des journées d'échanges destinées aux professionnels des communautés thérapeutiques et à leurs usagers. Ces 8^{èmes} Journées se sont tenues en octobre 2018 à Saint-Didier-de-Rochefort, dans la Communauté Thérapeutique des Portes de l'imaginaire, portée par le Centre Rimbaud.

Ces 8^{èmes} journées avaient pour thème « la Communauté Thérapeutique et son environnement ». Elles ont rassemblé

près de 100 participants (professionnels et usagers), qui ont échangé autour de tables rondes et de sessions d'ateliers sur des enjeux tels qu'accompagner dans un environnement complexe, l'expérience en milieu pénitentiaire, en ruralité : environnement, lien social et solidarité, le bénévolat, l'insertion professionnelle et rétablissement, la place de la famille et de l'entourage..

En 2018, la Fédération Addiction a également participé, en lien avec le GREA et plusieurs de ses adhérents, à deux séminaires de travail franco-suisse sur le soin résidentiel collectif.

La journée des adhérents, prévue en mars 2019, sera consacrée au soin résidentiel individuel et collectif.

PREMIER RECOURS : LE PORTAIL WWW.INTERVENIR-ADDICTIONS.FR

En 2014, la Fédération Addiction, en lien avec un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs (Santé publique France, OFDT, le RESPADD, l'IPPSA, MG Addictions, le CERTA, le RISQ, le GREA) et avec le soutien de la MILDECA et de la DGS, a mis en ligne le « Portail des acteurs de santé » :

www.intervenir-addictions.fr.

Appropriable aussi bien par des professionnels de l'addictologie que

par ceux du premier recours (médecins généralistes de ville, pharmaciens, médecins et infirmiers du travail, infirmiers scolaires, professionnels des urgences hospitalières...), ce site a une visée d'autosensibilisation et de formation.

En 2018, 2 nouvelles vidéos sur le repérage précoce des consommations en médecine générale: l'une dans le cadre d'un changement de contraception, l'autre dans le cadre d'une consultation pour un certificat d'aptitude sportive.

La Fédération Addiction a également édité une clé USB contenant les 20 films, mise à disposition gratuitement. En 2018, le COS a été élargi à deux nouveaux partenaires, le Collège de Médecine Générale et la CNAM. Très impliqué dans le site, le pôle MGA a travaillé à la mise en ligne d'une Foire aux Questions.

MONDE DU TRAVAIL

Après avoir lancé une étude dans le réseau, un document de synthèse sur les enjeux de l'intervention dans le monde du travail a été élaboré en 2018 et sortira en 2019.

Précarité et addictions: renforcement des dynamiques régionales

Depuis quelques années, le partenariat national liant la Fédération Addiction et la Fédération des acteurs de la solidarité organise l'accompagnement des pratiques professionnelles pour les publics usagers de produits en situation de précarité. Ce partenariat avait donné lieu à la publication d'un guide ainsi qu'à une journée nationale organisée en octobre 2017 et dont les actes sont parus en 2018.

En Nouvelle Aquitaine, le programme de formation-actions s'est décliné sur la Charente et la Charente-Maritime en trois axes: élaboration d'une fiche de liaison, création d'une équipe de coordination des parcours «addictions-hébergement» visant à «aller vers» les personnes et création d'espaces d'échanges entre les professionnels de l'addictologie et de l'hébergement

La Fédération Addiction en lien avec Additra a depuis déposé et obtenu un projet auprès de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Ce projet s'intitule TRAACT: travailler avec une addiction renouveler la prévention et le maintien en emploi du côté de la transformation de l'organisation et des conditions de travail.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le programme s'est décliné de manière départementale. Il est entré en 2018 dans sa troisième phase, après la formation des personnels de 51 structures en 2017. Il vise avant tout à accompagner les projets portés par les structures en partenariat, autour de l'organisation de séjours de rupture/mobilisation, la création au sein d'un CHRS d'un espace «santé et RdR» réservé aux femmes, l'adaptation de règlements de fonctionnement, la mise en place de consultations avancées, etc. En Occitanie enfin, le partenariat s'est décliné autour de l'organisation de deux formations partenariales co-animées, financées par l'Agence Régionale de Santé.

USAGERS ET SAVOIRS EXPÉRIENTIELS: LE RÉSEAU SE MOBILISE

La Fédération Addiction mène actuellement un projet de trois ans sur les pratiques et actions de valorisation des savoirs expérientiels et de la participation des usagers accueillis par les structures de soin. Soutenu par la DGS, ce projet est conduit par un groupe de pilotage constitué à parité d'usagers de structures et de professionnels de terrain et d'associations d'usagers, d'autosupport et d'entraide..

Il aboutira en 2019 à la parution d'un guide de la collection « Repères » et à l'organisation de plusieurs événements autour de ce thème.

Cette année, après la diffusion du questionnaire, le groupe de pilotage paritaire s'est réuni pour préparer la phase qualitative du projet et le plan du document final. 12 entretiens ont été menées auprès de 18 professionnels et de 20 usagers de structures. Ces entretiens ont notamment fait apparaître un besoin de valorisation des activités quotidiennes qui favorisent la co-construction, de distinguer les projets collaboratifs de la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure et des enjeux de formalisation du rôle de « pair » dans les dynamiques de professionnalisation...

SYSTÈMES D'INFORMATION

Fin 2016, la Fédération Addiction a initié, avec le soutien de la DGS, un projet sur les systèmes d'informations qui vise à aider les CSAPA et les CAARUD à mieux s'approprier le cadre réglementaire en vigueur, poursuivre l'adaptation des outils et des logiciels patients, et favoriser l'appropriation de l'utilisation des systèmes d'information par les équipes. Ce thème de

travail suscite beaucoup d'attentes de la part de nos adhérents qui, pour une large majorité d'entre eux, ne sont pas satisfaits des solutions logicielles actuelles. Après avoir réalisé un premier état des lieux et rédigé un document d'audit en 2017, la Fédération Addiction a rencontré la DGS début 2018 pour présenter les premiers résultats de ses travaux. À l'issue de cette rencontre, elle a élaboré, avec l'appui d'un consultant informatique et d'un groupe de travail réunissant 16 professionnels de CSAPA et de CAARUD, un pré-cahier des charges ainsi que deux tableaux d'exigences fonctionnelles qu'elle a adressé aux trois principaux éditeurs du marché. Début 2019, une rencontre sera programmée afin qu'ils puissent se positionner sur les adaptations qu'ils sont en mesure d'apporter à leur logiciel et sur un calendrier.

En 2018, la Fédération a également rédigé un supplément technique sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La mise en œuvre de cette directive européenne s'est avérée complexe à appréhender et a suscité beaucoup de questions de la part de nos adhérents. Elle a également travaillé sur une note concernant le Dossier Médical

Hauts-de-France: favoriser la coconstruction et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées!

En 2018, l'Union Régionale Hauts-de-France de la Fédération Addiction a lancé un projet visant à valoriser les pratiques de co-construction du parcours et de l'offre de soin entre usagers des structures et intervenants.

Financé par l'Agence Régionale de Santé, ce projet de 2 ans rassemble plus de 25 structures et près de 30 personnes, accompagnées en structures ambulatoire et résidentielles, pour partager leurs manières de travailler ensemble, leurs singularités mais aussi des outils, des spécificités en tenant compte des interactions entre le projet initial et l'environnement de leur service. Il a permis, via 5 réunions, de montrer comment chacun adapte sa pratique avec les usagers, à leurs profils, leurs désirs, leurs besoins, leurs attentes et leurs projets. Menée d'abord avec les CAARUD, ce recueil de pratiques va en 2019 se décliner pour les CSAPA ambulatoires et résidentiels.

Partagé (DMP). Celle-ci est en cours de validation et sera disponible au cours du premier semestre 2019. Un débat en Conseil d'administration est prévue en avril 2019 afin de définir les suites à donner et les priorités de travail de la Fédération sur ce thème.

Femmes et addictions:

3 nouvelles journées régionales!

L'expérience clinique et les études réalisées dans de nombreux pays montrent que femmes et hommes n'ont pas les mêmes comportements, usages et facteurs de risques face aux addictions. C'est dans ce cadre que la Fédération Addiction travaille, depuis 2012, sur la question de l'accueil et l'accompagnement spécifique des femmes dans les établissements spécialisés en addictologie. Elle a publié en 2016 un guide « Repère(s) Femmes et Addictions largement diffusé dans les équipes, notamment lors des 4 journées régionales organisées en 2017.

En 2018, 3 nouvelles journées régionales ont été organisées, avec le soutien de la DGS et de la MILDECA : à Paris (117 participants), à Nantes (220 participants), et en Martinique (90 participants).

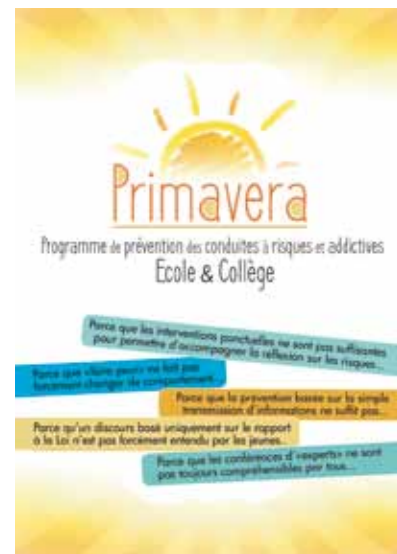
Le programme de ces journées a notamment permis de diffuser le contenu du guide, de débattre et de susciter des questionnements des professionnels et de leurs partenaires, et de mettre en synergie les acteurs locaux pour favoriser l'interconnaissance et la réflexion commune.

Recherche et programmes

Depuis 30 ans, des données croissantes montrent qu'il existe des interventions de prévention efficaces⁴ vis à vis des adolescents. Ils sont majoritairement fondés sur le développement des compétences psychosociales des enfants, des adolescents et des parents, et sur des stratégies à composantes multiples, tendant vers un environnement favorable. **La Fédération Addiction aide à organiser sur les territoires une offre de service cohérente et adaptée, en accompagnant, sur la base de la stratégie d'intervention précoce, l'implantation de programmes validés.**

Pour ce faire, elle a monté une plateforme d'appui pour travailler collectivement une stratégie d'implantation.

4. Les critères d'efficacité des programmes de prévention des addictions sont rappelés dans l'expertise collective INSERM « Conduites addictives chez les adolescents, usage, prévention et accompagnement ».



Primavera

Ce programme de renforcement des compétences psychosociales s'adresse à un public d'enfants scolarisés de 8 à 12 ans (du CM1 à la 5^e). Il se décline sur un territoire de manière à associer les écoles élémentaires et les collèges d'un même secteur, dans une approche expérientielle. Ce programme est conçu de manière à renforcer la promotion d'un environnement favorable. Pour y aboutir, il s'appuie sur la méthodologie de projet

qui permet l'implication et l'adhésion des enseignants, des familles et des jeunes. Le programme Primavera a été implanté en France grâce à l'ARPAE (Association de Recherche et de Promotion des Approches Expérientielles). Un travail a été mené par l'association Oppelia afin que ce programme puisse être mis en œuvre sur plusieurs régions: La Réunion, Paris, la Bourgogne Franche Comté, et la Picardie qui déploient le programme en l'adaptant aux contextes territoriaux. Une recherche est actuellement menée en Picardie afin d'évaluer Primavera. Pour faire connaître ces initiatives et appuyer les adhérents qui souhaitent le mettre en place, la Fédération Addiction a structuré durant l'année 2018 une communication claire; elle construit désormais la méthode d'accompagnement en lien direct avec les structures qui le déploient.

Renforcement des compétences familiales : le programme PSFP

Le programme SFP est un programme de prévention qui se déroule en 14 sessions interactives de 2 heures hebdomadaires proposant un temps séparé pour les adolescents et les parents puis en temps en famille. Il est aujourd'hui implanté dans 35 pays et plus de 150 études

internationales font état de son impact positif sur les familles, parents et enfants. Avec le soutien de la Fondation de France, de la DGS et de la MILDECA, la Fédération Addiction en accompagne le déploiement en France, grâce à la mobilisation de l'un de ses membres, le Kairn 71, et à l'engagement de 3 structures (Cedr'Agir, Kairn 71, CEID): formations, appui aux acteurs, coordination...

Notre réseau a participé en 2018 à l'évaluation et la communication de ce programme, en lien avec Santé Publique France et avec les adhérents mobilisés, afin de mieux cerner les conditions d'implantation en France du programme SFP chez les familles d'adolescents âgés de 12 à 16 ans. Globalement très positive, cette évaluation a permis d'isoler des marges de progression et d'ouvrir des perspectives de développement précises, telles que l'actualisation des manuels, la poursuite de l'effort de conceptualisation des notions d'éducation préventive. Elle a fait émerger un souhait de poursuivre le partage de pratiques entre acteurs.

Unplugged

Unplugged est un programme de prévention en milieu scolaire qui met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac, le cannabis et les écrans. Il

s'adresse aux adolescents de 12 à 14 ans et comprend 12 séances interactives d'une heure, menées par en co-animation (enseignants / professionnels de la prévention) pendant les heures de classe.

4 partenaires mettent en place le programme en France depuis 2015 : Apleat, Kairn 71, Centre Victor Segalen, ainsi que l'Observatoire territorial des conduites à risques de l'adolescent (Université de Grenoble). Ces structures se sont réunies au sein de la Fédération Addiction pour consolider et optimiser leur travail, mutualiser les pratiques et formaliser un référentiel commun de qualité. Ces rencontres ont permis de faire émerger, avec l'aide d'un formateur international, 4 développeurs en capacité d'accompagner le déploiement du programme sur de nouveaux territoires.

En 2018 également, l'Institut national du cancer (INCA) a souhaité soutenir la Fédération Addiction pour expérimenter un modèle de déploiement du programme Unplugged au niveau national. Pour cela, une dizaine de structures ont été retenues parmi les 40 qui avaient répondu à l'appel à candidature lancé en décembre 2018.

Alcochoix devient MesChoix

Depuis 3 ans maintenant, la Fédération Addiction avec le soutien de la Direction Générale de la Santé (DGS) et de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) a pu former près de 40 professionnels (CSAPA, CAARUD, CJC, service addicto..) pour expérimenter le programme Alcochoix+ sur le terrain.

En 2018, une expérimentation visant à identifier les stratégies à mettre en place pour atteindre les publics qui font leurs premières expérimentations avec l'alcool et qui ne viennent pas dans les structures, a été lancée en Nouvelle Aquitaine, sur 4 structures. Cette initiative est soutenue par l'ARS, et sera portée par la Fédération Addiction.

Par ailleurs, les partenaires à l'origine du programme Alcochoix au Québec (le RISQ et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux) ont souhaité élargir cette stratégie à d'autres types de conduites addictives. La Fédération Addiction et le pool d'expérimentateurs français sont parties prenantes de ces travaux sur de nouveaux outils qui comprendront un volet Alcool pour personnes dépendantes, un volet Cannabis, un volet Jeux et un volet Autres drogues.

Parution du troisième numéro de la revue *Addiction(s) : recherche et pratiques*

Lancée il y a 3 ans, *Addiction(s) : recherche et pratiques* est une revue internationale francophone éditée par la Fédération Addiction en partenariat avec l'AIDQ et le RISQ (Québec), la Fedito Bxl asbl et la Fedito Wallonne (Belgique), et le GREA (Suisse). Elle vise, chaque année, à proposer une analyse d'un thème via 15 à 20 articles qui croise les regards de terrain et les regards de chercheurs. En 2018, le troisième numéro de la revue a porté sur le thème : « Régulation(s) : conjuguer intérêts et associer les compétences ».

Ce sujet complexe des régulations, qui vient déjà impacter les pratiques des professionnels et des dispositifs que chacun de nos réseaux fédère, sera aussi celui du 2^e sommet international francophone organisé par les mêmes partenaires, à la veille des Journées Nationales de la Fédération Addiction, à Perpignan, en Juin 2019.



Implantation des programmes validés : La Fédération Addiction répond à trois appels à projets

ÉPIDE

Depuis 2017, la Fédération Addiction et l'Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) travaillent ensemble au déploiement d'une stratégie d'Intervention Précoce dans cette structure qui accueille des jeunes de 18 à 25 ans en échec scolaire et sans emploi en lien avec les CJC (consultations jeunes consommateurs).

La stratégie d'intervention précoce est particulièrement adaptée à ce public et à son âge. En 2018, 4 sessions de formation, rassemblant plus d'une cinquantaine d'intervenants en EPIDE ont ainsi été organisées.

« L'ÉPIDE est un formidable laboratoire pour le déploiement de la stratégie d'intervention précoce. Nous espérons avoir un impact positif sur les parcours de vie des jeunes » (Nathalie Latour, déléguée générale de la Fédération addiction).

UFOLEP

Les publics pris en charge par la PJJ présentent régulièrement des conduites addictives. Pour les accompagner, la MILDECA a souhaité, au niveau national et en partenariat avec l'UFOLEP, initier un dispositif expérimental en région PACA. Dans ce cadre, les partenaires et la MILDECA ont à cœur d'articuler acteurs médico-sociaux, éducateurs PJJ, et éducateurs sportifs de l'UFOLEP. Utilisant le sport comme levier pour déployer des actions d'insertion/prévention/santé bien-être, le dispositif est construit autour d'un programme de l'UFOLEP intitulé « Parcours coordonné ».

Ce projet s'inscrit dans une stratégie d'intervention précoce permettant l'accompagnement des publics depuis la promotion d'un environnement favorable, le repérage jusqu'à l'évaluation et la prise en charge.

Ce travail a permis de lancer le déploiement d'une stratégie d'intervention précoce dans 2 départements (Bouches du Rhône et Var). Il se déclinera via une formation globale des acteurs et l'élaboration collective d'indicateurs pour permettre d'évaluer la stratégie.

TAPREOSI

Le projet TAPREOSI « Tabac et précarité, évaluation opérationnelle d'une stratégie d'intervention » est mené conjointement par la Fédération Addiction et la Fédération des Acteurs de la Solidarité, avec une évaluation de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT). Il est financé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) dans le cadre du Fonds de lutte contre le tabac.

Ce projet propose l'élaboration et l'expérimentation, par cinq binômes de structures accueil- hébergement-insertion (AHI)/ addictologie, d'un kit d'intervention sur le tabac, co-construit

grâce à une méthodologie participative éprouvée associant professionnels et personnes accompagnées. Ce kit doit permettre la mise en place d'actions de prévention, soin et de réduction des risques en structure AHI et d'addictologie, mais aussi d'organiser un cadre de prise en charge pour les personnes souhaitant réduire leur consommation de tabac. 2018 a permis, après un appel à candidature qui a remporté un franc succès, de sélectionner les binômes de structures, et de lancer l'expérimentation qui se terminera en 2021.

À l'international

La Fédération Addiction élue à la présidence du Forum Européen de la Société Civile sur les Drogues

Le Forum européen de la société civile (CSFD) est un organe consultatif auprès de la Commission Européenne. Rassemblant plus de 40 associations issues de la société civile des 27 pays membres, il rend des avis et apporte l'expertise des acteurs de terrain sur la politique communautaire en matière de drogues. Il siège annuellement à Bruxelles.

La Fédération Addiction a été réélue à l'unanimité à la Présidence du forum en juillet 2018. Dans ce cadre elle a été auditionnée à 2 reprises au Conseil Européen et a contribué à l'évaluation du plan d'action et de la stratégie européens sur les drogues. Dans le cadre des préparatifs de la 62ème Commission des Stupéfiants de l'ONU, elle a également contribué tout au long de l'année à nourrir les positions communautaires et à renforcer la voix européenne, en lien direct avec



les associations membres, le bureau du forum et les institutions de l'Union.

Une année intense pour la plateforme associative française sur les politiques des drogues à l'échelle internationale

Depuis 2014, les associations françaises engagées sur la question des addictions se sont constituées en plateforme associative pour participer aux débats internationaux prévus dans le cadre de l'ONU. Cette plateforme dialogue avec la Délégation diplomatique française présente dans les instances Onusiennes sur les drogues (notamment à la branche en charge de la lutte contre les drogues et le crime), pour contribuer à une position française plus progressiste, dans un contexte de forte cristallisation des débats.

L'année 2018 a été marquée par la préparation active de la 62ème Commission des stupéfiants prévue en mars 2019.

Un événement parallèle à la Commission en 2018 a été co-organisé, en marge des débats et négociations officielles. Il a permis de réunir les partenaires associatifs (WHA, INPUD, IDHDP), institutionnels (Gouvernement de Norvège et OMS) et négociateurs internationaux autour de l'expertise des acteurs de terrain, de l'épidémiologie actuelle sur l'hépatite C et les politiques innovantes mises en place pour la contrer.

Notre activité formation

L'Unité de Formation de la Fédération Addiction

L'objectif de l'Unité de Formation de la Fédération Addiction est de former les professionnels travaillant au contact de personnes ayant des problématiques addictives, dans le domaine de la prévention, de l'intervention précoce, du soin et de la réduction des risques et des dommages. Ces formations permettent l'acquisition et la mise à jour des connaissances, l'enrichissement et le soutien au partenariat. Les thématiques proposées émanent des attentes identifiées sur le terrain, ainsi que des projets engagés dans le cadre des orientations de travail validées par le Conseil d'Administration de la Fédération.

En 2018, l'unité de formations de la Fédération Addiction a proposé **27 formations** nationales différentes. Elles ont permis à **387 personnes** d'être formées.

Par ailleurs **22 formations ont été organisées sur site** en 2018. Elles ont permis à **352 stagiaires** de se former.
736 personnes ont été formées au total.

Nouvelles formations 2018

Parmi les 27 formations proposées en 2018, on en compte 3 nouvelles :

- Le counselling en addictologie
- Troubles neuropsychologiques et troubles de l'usage de substances psychoactives, en partenariat avec UniCaen
- Sexualité, consommations et prises de risques, en partenariat avec AIDES.

Les formations réalisées dans le cadre des programmes validés et des projets

La Fédération a également proposé, dans le cadre de l'appui au déploiement de l'Intervention Précoce et des programmes de prévention qu'elle propose, 16 sessions de formations, principalement à l'échelle locale.

Ainsi, **188 personnes** au total ont participé aux 11 sessions de formations à l'intervention précoce et à PAACT. **49 intervenants** en ÉPIDE ont été formés spécifiquement à l'Intervention Précoce lors de 4 sessions.

Les formations AERLI sur site en hausse

En partenariat avec l'association Aides, la Fédération Addiction et l'association Aides proposent des formations à l'accompagnement et à l'éducation aux risques liés à l'injection, au national et sur site.

Ces formations ont de nouveau rencontré en 2018 un franc succès, avec une session de trois jours complète au niveau national et 4 formations sur site réalisées.

18 personnes ont participé à la formation 2018 du programme Alcochoix.

Des programmes de formations régionales

Avec le soutien de l'ARS, l'Union Régionale Occitanie de la Fédération a élaboré, après une étude de besoins auprès de ses adhérents, un catalogue de 11 formations gratuites qu'elle décline sur l'année 2018 et 2019. Ces formations s'inscrivent en cohérence avec les axes prioritaires du Programme Régional de Santé (PRS2).

3 d'entre elles – dont une formation TROD – se sont tenues entre le printemps et l'hiver 2018; elles ont permis de former 32 professionnels.

En 2018, 1 100 personnes ont été formées.

L'ARS Martinique a également sollicité la Fédération Addiction pour qu'elle propose, en lien avec le GIP ACM, un programme de 12 formations gratuites déclinées sur 4 ans auprès des professionnels en addictologie du territoire. Un questionnaire de recueil des besoins est en cours d'élaboration et leur sera diffusé début 2019. Les premières formations seront organisées à partir du second semestre 2019.

Formations / sensibilisation à la sécurité routière

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR), la Fédération Addiction co-anime depuis 2015 des modules de formations sur les addictions à destination des animateurs des stages de sécurité routière.

En 2018, ce sont 80 personnes qui ont été formées : animateurs de stages de sensibilisation (moitié de psychologues, moitié de formateurs BAFM).

Nos rendez-vous

Près de 1300 participants aux 8^{èmes} journées nationales de la Fédération Addiction à Paris

Le 8^{ème} congrès de la Fédération Addiction a eu lieu à Paris, en mai 2018, sous le haut patronage de la MILDECA et avec le soutien de la Ville de Paris et de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques.

Il a rassemblé 1290 personnes de tous horizons professionnels, autour du thème : « Homme augmenté : des paradis artificiels à l'intelligence artificielle, quels changements de paradigme ? ».

Ce thème s'est décliné en 3 plnières, 10 conférences et 21 ateliers, offrant un équilibre entre apports culturels, théoriques, cliniques et pratiques. Il a notamment été abordé lors d'une plnière d'un nouveau format, accueillant Alain Damasio, auteur de science-fiction dont l'intervention littéraire a été mise en musique par Yann Péchin à la guitare.



Ce congrès a été l'occasion pour le Président sortant Jean-Pierre Couteron, de recevoir, après son dernier discours, un hommage appuyé de la salle pour saluer ses 12 années de présidence de la Fédération Addiction.

La 8^{ème} édition des Journées Nationales en chiffres

• 1290 participants, 21 ateliers
10 conférences, 3 plnières
3 séances de dédicace, 17 stands associatifs
Un taux de satisfaction globale des congressistes de plus de 90%³.

3. Selon l'enquête de satisfaction qui a recueilli 238 réponses entre juin et septembre 2018.



17 stands ont permis aux associations communautaires, d'autosupport, autour du cannabis, mais également aux partenaires institutionnels (OFDT, Santé Publique France...) et aux partenaires privés d'échanger autour de leurs actions. Les congressistes ont également pu découvrir une exposition d'art organisée par l'association Principes Actifs autour du thème de l'Homme augmenté.

Deux journées des adhérents, entre politiques publiques et enjeux de terrain

2 journées des adhérents ont été organisées en 2018.

En mars, un peu plus d'une centaine d'adhérents sont venus échanger sur les enjeux de l'évolution de la réduction

des risques suite à l'adoption de la Loi de santé en 2016. Cette journée fut l'occasion d'échanger avec le Professeur Yann Bisiou, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Montpellier, spécialiste des questions de toxicomanie, et avec les acteurs engagés dans ces pratiques innovantes que sont Aides et Médecins du Monde. Les actes de cette journée ont permis d'identifier plusieurs pistes de travail (voir page 16).

La matinée de la journée de novembre nous a permis d'échanger sur l'impact des politiques publiques, des stratégies et des plans gouvernementaux sur notre secteur. L'après-midi était consacré aux réformes en cours et aux travaux portés par la Fédération Addiction autour du thème Addictions et santé mentale. Cette journée a rassemblé 68 adhérents.



© Léa Lefrançois

Notre communication digitale

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE DE LA FÉDÉRATION ADDICTION

Le site internet

En 2018, le site internet de la Fédération Addiction contenait :

166 articles, **80** événements d'agenda (une moyenne donc de **6** événements par mois), et **420** annonces d'emploi.

La consultation du site internet est en hausse globale de 10% en 2018 par rapport aux chiffres de 2017. Les pages les plus consultées ont été principalement les pages d'événementiels et celle des formations, des annonces d'emploi et des textes législatifs relatifs au secteur (sur la Loi HPST notamment).

Focus sur les pages régionales

En 2018, grâce à la mobilisation des acteurs du réseau, le contenu des pages régionales a également permis une hausse des fréquentations de la plupart d'entre elles, et notamment de celle de Hauts-de-France (+ 192% de consultations), Occitanie (+ 300%), Auvergne-Rhône-Alpes (+ 250%) et Grand Est (+ 64%)

Nos newsletters

42 lettres électroniques et envois d'informations ont été réalisés en 2018 : c'est 11 de plus que l'année précédente. Elles ont été transmises à plus de 900 adresses mails d'adhérents et de 1100 contacts.

Une présence sur les réseaux sociaux en augmentation

- Les abonnés Twitter ont connu une hausse de **+29%** entre 2017 et 2108 avec presque **5000 abonnés**.
- Les abonnés à la page Facebook ont connu une hausse de **+40%** entre 2017 et 2018.
- Une page Fédération Addiction sur LinkedIn a été créée en février 2018 ; elle a déjà **369 abonnés**.

COMMUNIQUÉS, ARTICLES ET RETOMBÉES PRESSE

Sur 2018, la Fédération Addiction a publié **14 communiqué de presse**, en réaction à l'actualité politique (voir partie contributions à la politique publique page 8), à nos actions partenariales – mois sans tabac, plateforme internationale, parution du livre blanc, recommandation



sur le Baclofène... – et à la sortie des données épidémiologiques de suivi des consommations – en particulier chez les jeunes. Retrouvez toutes les communications sur le site : <https://www.federationaddiction.fr/medias/communiques-de-presse>

Ces communiqués ont fait l'objet de retombées nombreuses et riches. En 2018, l'attention et les sollicitations des médias ont notamment portés sur :

- l'adoption par l'Assemblée Nationale de l'amende forfaitaire délictuelle
- la régulation du cannabis
- les chiffres de la consommation d'alcool chez les jeunes
- la prévention des overdoses.

Du côté presse écrite, les journaux *La Croix*, *Le Monde*, *Libération*, *le Figaro* entre autres ont interviewé des acteurs du réseau.

Du côté audiovisuel, Radio France, France Télévision, France 24, LCP, RMC et BFMTV ont invité, en live ou en différé, la Fédération Addiction à intervenir sur l'actualité nationale et internationale des addictions.

Zoom sur les journées nationales de Paris

En 2018, l'ensemble des pages sur les Journées Nationales totalise **26 144** pages vues, soit une augmentation de **+43%** de la consultation vis-à-vis de 2017.

13 articles spécifiques ont été rédigés sur les Journées Nationales de Paris, publiés dans une rubrique dédiée.

9 vidéos ont été publiées sur la chaîne Youtube et ont cumulé **2800 vues**

11 newsletters spécifiques ont été envoyées à **plus de 3500 destinataires**.



© Luc Boegly

**10^{èmes} journées nationales
de la Fédération Addiction**

**Pour une écologie
de l'accompagnement**

Les 28 et 29 mai 2020

Centre des congrès Robert Schuman, Metz

Le mot du Président page 2

Notre réseau page 4

Notre présence dans le débat public page 6

Nos contributions aux politiques publiques page 8

Nos travaux sur les pratiques professionnelles page 12

Recherche et programmes page 22

À l'international page 26

Notre activité formation page 27

Nos rendez-vous page 28

Notre communication digitale page 29